



Devant la barre lors de son audience au Tribunal criminel spécial, l'ancien ministre de l'Economie et des Finances a passé en revue ses réalisations dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Ppte.

Polycarpe Abah Abah, l'ancien ministre de l'Economie et des Finances du Cameroun est embarrassé à répondre à une question du président du tribunal. La préoccupation porte sur le lieu de résidence de l'ancien membre du gouvernement. Ce dernier vient de décliner son identité avant d'ouvrir une phase d'interrogatoire de ses avocats: « *Je vis au Secrétariat d'Etat à la défense, où je suis actuellement détenu* », répond l'ancien directeur des Impôts. Une réponse qui n'a pas convaincu le président du tribunal. Le juge va réorienter le prévenu en lui disant de préciser le lieu de son domicile.

Après cette relance, Polycarpe Abah Abah répondra qu'il réside à Odza, un quartier de Yaoundé où il vivait avec sa famille avant son interpellation en 2008 pour détournements présumés des deniers publics. Cet ancien haut commis de l'Etat, âgé de 68 ans est poursuivi dans plusieurs affaires liées au détournement des deniers publics. Il est venu au tribunal criminel spécial ce 9 mars 2022 dans le cadre de l'affaire ministère public, ministère des Finances, Crtv contre Amadou Vamouké, Polycarpe Abah Abah et Antoinette Essomba.

Ces trois personnalités sont poursuivies depuis 2019 par le tribunal criminel spécial pour

détournements des deniers publics et détournement des deniers publics en coaction. Plus de trois ans de procès dans cette affaire, le procès n'est toujours pas entré dans les débats. L'audience de ce jour est consacrée uniquement à l'interrogatoire de Polycarpe Abah Abah par ses avocats. Il doit parler des attributions qu'il avait comme ministre de l'Economie et des finances pendant la période du 25 janvier 2005 au 31 décembre 2006.

Une phase qui a permis à Polycarpe Abah Abah de dévoiler son talent « d'enseignant » devant les magistrats. Le prévenu insistera dans ses réponses à préciser certaines ponctuations et certaines majuscules que les expressions qu'il emploie et que les magistrats s'attèlent à noter dans leurs registres. Cette phase d'interrogatoire a aussi l'air du passage d'un ministre qui devant ses réalisations devant les parlementaires. Après plus de dix années passées en prison, Abah Abah est toujours fier de parler de certaines expressions devant le tribunal comme : « *Sur hautes instructions du chef de l'Etat* ».

Le ministère de l'Economie et des Finances était chargé de la mise en œuvre de la politique financières et de la politique budgétaire.

La deuxième question posée à l'ancien ministre est de savoir dans quel contexte économique et budgétaire est intervenue sa nomination. « *Ma nomination intervient dans un contexte économique et budgétaire des plus préoccupants, pour utiliser un euphémisme. En effet, le Cameroun venait de rater l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Ppte tant espérée par le peuple. Cet échec a eu comme conséquence la quasi rupture de nos relations financières avec nos principaux partenaires au développement, notamment le Fmi, la banque mondiale, la Banque islamique de développement, l'Union européenne... Les perspectives de croissance durable et de réduction de la pauvreté au Cameroun avaient été assombries par les résultats budgétaires au plan financier. Le Cameroun était dans une situation de faillite avec une dette extérieure et intérieure astronomique* » a affirmé Polycarpe Abah Abah.

Face à cette situation à laquelle plusieurs réformes ont été entreprises par l'ancien membre du gouvernement, notamment la lutte contre les fonctionnaires fictifs. Une bataille qui avait permis au pays de réduire la masse salariale des fonctionnaires à plus de 2 milliards F.cfa. « *Ceux qui m'ont remplacé ont réintroduit les milliers d'agents fictifs dans le fichier augmentant ainsi la masse salariale de l'Etat* », ajoute l'ancien membre du gouvernement qui soulignera que c'est grâce à ses efforts que le pays va retrouver la confiance des partenaires financiers en avril 2006 avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Ppte.

Polycarpe Abah Abah est poursuivi pour détournement en coaction avec Amadou Vamouké. Ce dernier l'a dédouané en affirmant qu'il n'avait effectué aucune opération avec Abah Abah, ni de la sortie de fonds, ni leur transfert à la direction générale des Impôts, du temps où Polycarpe Abah Abah assurait la direction de cette entreprise. « *Monsieur Vamouké a indiqué qu'il avait effectué ces opérations dans le cadre de la continuité du service en payant des frais d'assiette et de recouvrement à la Direction général des Impôts, comme l'avait fait précédemment le très regretté Pr. Gervais Mendo Ze* », indique un avocat d'Abah Abah

Le Jour